

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

Date de convocation : 22/06/2023

Date d'affichage : 22/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 15

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Mrs, BRUNET Stéphane, DROUIN Hervé, DORGUEILLE Laurent, BERNARD Alexia, LUZU-DUFOURD Céline, Mme MARCAIS Eliane, Mme FÉVRIER Sabrina, RENARD Fanny, LUZU Mickaël, GENDRON Philippe, M BLOSSIER Jean-Bernard, Mme LEROYER Céline.

ABSENT : Mme TRIBOUDEAU Audrey (donne pouvoir à M DROUIN Hervé), Mme MARQUIER Rozenn (donne pouvoir à Mme LEROYER Céline)

Secrétaire de séance : Madame BEAUCHAINE Céline, secrétaire de mairie, nommée par le conseil municipal.
Le procès-verbal de la réunion du 16 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Décision modificative 2023 n° 3 – budget principal Délibération 029-2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE de modifier le budget principal de la commune - exercice 2023, de la manière suivante :

Section de fonctionnement
dépenses

Chapitre 67 article 673 titres annulés sur exercices antérieurs : + 100 €

Section de fonctionnement
dépenses

Chapitre 011 article 6288 autres services extérieurs : - 100 €

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

2. Choix du candidat de la boulangerie Délibération 030-2023

Le Maire rappelle que la délibération n°028-2023 du 16 mai 2023 a validé de retenir les candidatures de Messieurs LEBKIA, LEOCADIE et EVRARD, ainsi que la priorisation des candidats, M LEBKIA arrivant en première position.

Depuis la réunion du conseil municipal du 16/05/2023, les candidats ont dû apporter des éléments auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, pour valider la viabilité de leur projet (étude de marché, accord des banques, validation d'un budget prévisionnel par un comptable...)

Le 9 juin 2023, par écrit, Monsieur Evrard faisait part du retrait de sa candidature pour raisons personnelles.

Le 9 juin 2023 également par écrit, M Léocadie et sa compagne nous informaient également du retrait de leur candidature.

Monsieur LEBKIA a transmis les documents nécessaires à la constitution de son dossier auprès des organismes concernés.

Après étude du dossier de M. LEBKIA, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, nous confirme que son profil professionnel est très intéressant, sérieux et sûr par les éléments suivants :

- La lecture du budget prévisionnel
- Sa réactivité
- Son engagement malgré la distance

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de confier la location de la boulangerie de Rouez sise 19 Place de l'Eglise, à Monsieur LEBKIA Djamal,
AUTORISE le locataire à immatriculer sa société nommée « La Mie d'Or » au 19, place de l'église 72140 ROUEZ
DÉCIDE de confier la rédaction du bail à l'étude de Maître Bompard,
CHARGE le Maire de signer les documents relatifs à ce dossier.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

3. Bail boulangerie

Délibération n° 031-2023

Le locataire M. LEBKIA Djamal prendra possession des locaux le 29/06/2023 après signature du bail unique qui sera pour :

- Le local commercial
- Le logement
- Le matériel professionnel

La signature du bail se fera le jeudi 29/06/2023 à l'étude Maître Bompard à Sillé-le-Guillaume.

Suite à la délibération n° 026-2023 du 16/05/2023 le montant des loyers a été établi de la manière suivante :

- La location du matériel professionnel : 650 € HT (les modalités d'entretien et de réparation seront précisées dans le contrat)
- La location du local commercial : 350 € HT charges non comprises
- La location du logement d'habitation : 400 € charges non comprises

L'indexation des loyers se fera chaque année à la date anniversaire de la date d'effet de la signature du bail.

-Pour la partie Habitation :

Révision - Le loyer sera révisé chaque année à la date anniversaire de la date d'effet de la signature du bail en fonction de la variation de l'**indice de référence des loyers** publié trimestriellement par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, ayant comme base de référence l'indice 100 pour le quatrième trimestre 1998.

Le nouveau montant du loyer, qui prendra automatiquement effet à la date de révision ci-dessus indiquée, sera calculé au moyen d'une règle proportionnelle ayant pour données :

1. Le montant du loyer initial ;
2. L'indice du trimestre ayant servi à établir ce montant, en l'occurrence celui du 1er trimestre 2023, qui s'est élevé à 138,61.
3. Et l'indice du trimestre anniversaire.

Ce montant restera en vigueur pendant toute l'année en cours.

-Pour la partie à usage commercial :

en fonction de la variation de l'**indice trimestriel des loyers commerciaux (ILC)** publié trimestriellement par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, ayant comme base de référence l'indice 100 pour le premier trimestre 2008.

Le nouveau montant du loyer, qui prendra automatiquement effet à la date de révision ci-dessus indiquée, sera calculé au moyen d'une règle proportionnelle ayant pour données :

1. Le montant du loyer initial ;
2. L'indice du trimestre ayant servi à établir ce montant, en l'occurrence celui du 1er trimestre 2023, qui s'est élevé à 6,69.
3. Et l'indice du trimestre anniversaire.

Ce montant restera en vigueur pendant toute l'année en cours.

Le nouveau montant du loyer sera exigible dès la première échéance qui suivra la date de révision, sans qu'il soit besoin d'aucune notification préalable.

Le début de l'activité sera conditionné à l'immatriculation de la société nommée « La Mie d'Or ». Aussi, le Maire propose au conseil municipal de débiter l'application des loyers au :

- 1^{er} juillet 2023 pour le logement soit un montant de 400 € HT charges non comprises
- 1^{er} août 2023 pour la location du matériel soit un montant de 650 € HT
- 1^{er} août 2023 pour la location du local commercial soit un montant de 350 € HT

Les loyers et accessoires seront payables à terme échu, le 30 de chaque mois et pour la première fois :

- le 30 juillet 2023 pour la partie habitation,
- le 30 août 2023 pour la partie commerciale

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE l'application du montant des 3 loyers aux échéances suscitées

AUTORISE le locataire à immatriculer sa société nommée « La Mie d'Or » au 19, place de l'église 72140 ROUEZ

CHARGE le Maire de signer les documents relatifs à ce dossier.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4. Tarifs ALSH 2023-2024 Délibération n° 032-2023

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2023-2024, applicable à compter du 4 septembre 2023, ainsi :

	QF 1 : 0 à 440€	QF 2 : 441 à 700€	QF 3 : 701 et plus et hors 4 CPS
Accueil matin 7h15-8h35	0.50 €	0.60 €	0.70 €
Accueil soir 16h30-18h15	0.50 €	0.60 €	0.70 €

Les autres conditions restent inchangées.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

5. Adhésion de la 4CPS au SMEAU (Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié) Délibération n° 033-2023

Monsieur Stéphane BRUNET, 1^{er} adjoint, présente le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU), auquel a adhéré la 4CPS. La mission du SMSEAU est d'animer et de coordonner la gestion des milieux aquatiques, il participe ainsi à la mise en œuvre d'une gestion durable sur plus de 350 kms de cours d'eau. Le SMSEAU a engagé une réflexion sur l'extension de son territoire de compétences aux bassins versants de la Bujerie, du Préau, du Renom, du Riboux et du Roule-Crottes.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DONNE un avis favorable à l'adhésion de la 4CPS auprès du SMSEAU.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

6. Institut esthétique Délibération n° 034-2023

Le Maire informe que le 4 avril 2023 Madame Aurélie LEBOUIL, locataire du logement sis au 13 place de l'Eglise à Rouez nous a fait part de la résiliation de son bail à compter du 4 juillet 2023 pour des raisons personnelles.

Madame Colinne PLESSIS souhaite se porter candidate pour développer une activité d'esthéticienne dans ce local. Madame PLESSIS a engagé les démarches nécessaires auprès du comptable et de la banque, et est accompagnée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Elle envisage une ouverture du salon le 5 septembre 2023. Elle souhaite une signature du bail le 10 juillet 2023 afin de réaliser, à sa charge, quelques travaux (changement de mobilier, rafraîchissement des peintures).

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de valider la candidature de Madame Colinne PLESSIS pour la location du 13 place de l'Eglise afin d'ouvrir un salon d'esthétique,

DÉCIDE de louer à Madame PLESSIS le local professionnel situé 13 Place de l'Eglise à Rouez à compter du 10 juillet 2023, pour une durée de 3 ans renouvelables 3 fois sous la forme d'un bail commercial.

DÉCIDE d'appliquer le 1^{er} loyer à la date du 01/09/2023.

FIXE le montant du loyer 185.33 € (cent-quatre-vingt-cinq euros et trente-trois centimes) et 20 € (vingt euros) de charges par mois, payable à la Trésorerie de Conlie au plus tard le dernier jour du mois en cours ; que ledit loyer sera révisable en fonction des variations de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'I.N.S.E.E. Il sera automatiquement ajusté chaque année, au 1^{er} avril, dans le même sens et dans la même proportion que la variation de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'I.N.S.E.E constatée par rapport à l'année précédente, base 3^{ème} trimestre précédent la révision. La révision de ce loyer fixe interviendra de plein droit sans aucune formalité ou demande préalable.

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à cette location, notamment d'établir le bail, de le signer, de procéder à l'état des lieux et d'effectuer chaque année l'actualisation du loyer.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

7. Point bibliothèque

Madame Marçais Eliane, 3^{ème} Adjointe présente le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2023. (compte-rendu en annexe)

8. Retour Conseil d'école

Madame Céline LUZU-DUFOURD, Conseillère municipale présente le compte-rendu de la réunion du 22 juin 2023. (compte-rendu en annexe)

9. Site internet

Délibération n°035-2023

Madame Marçais, 3^{ème} Adjointe rappelle que lors du conseil municipal du 24/04/2023, il avait été décidé de ne pas donner suite en l'état au 1^{er} devis de la société Réulys d'un montant de 9 000€.

Après de nouveaux échanges avec l'entreprise, et l'analyse d'autres devis, la société Réulys a proposé de retirer les options qui étaient initialement proposées et d'alléger l'arborescence.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de valider ce nouveau devis d'un montant de 4 872€, mais d'étaler la dépense sur 2 ans. La création du logotype, l'élaboration d'une chartre graphique et la livraison du kit identitaire (devis d'un montant de 1 140 €) pourrait être réalisé sur cette année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le devis 00184 d'un montant de 1 140 € de la société Réulys, pour la création de l'identité graphique de la commune et la chartre graphique,

VALIDE le principe de retenir le devis 00207 de la société Réulys, pour la création du site internet de la commune, en étalant la dépense sur 2023 et 2024.

CHARGE le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

10. Commémoration de la stèle

En mémoire des soldats américains et canadiens morts aux combats sur la commune les 9 et 10 août 1944 pour libérer la France et Sillé-le-Guillaume en particulier, la commémoration de la stèle, route de Sillé-Le-Guillaume aura lieu le 5 août prochain à 11h00. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à Sillé-Le-Guillaume. La gerbe sera commandée auprès d'Amandine MELOT de Rouez.

11. Repas des Aînés 2023

Le repas des Aînés 2023 aura lieu le dimanche 8 octobre 2023 à la salle des fêtes de Rouez.
Les devis des repas et de la prestation sont en cours.

12. Révision des tarifs de la salle des fêtes Délibération n°036-2023

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les tarifs de la location de la salle des fêtes de Rouez (du vendredi soir au dimanche soir), applicable à compter du 1^{er} janvier 2024, ainsi :

Organisateurs domiciliés à Rouez	300.00 €
Organisateurs hors commune	360.00 €
Associations de la commune	50.00 €
Vins d'honneur et locations tasses et verres	50.00 €

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

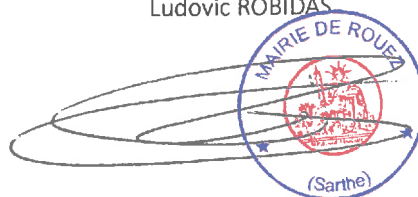
13. Points travaux MAM

Hervé DROUIN, 2^{ème} Adjoint présente les avancées des travaux sur la MAM : la partie plâtrerie sera terminée cette semaine, le peintre est présent. Les sols seront posés semaine prochaine.
Le travail sur l'extérieur est en cours (goudronnage, canalisations, espaces verts, stationnement...)
Le service départemental de la Protection Maternelle Infantile visite les lieux le 10 juillet 2023.
Les assistantes maternelles seront formées à l'utilisation des extincteurs et sécurité incendie lors de la pose des équipements.

14. Questions diverses

- Le 23 septembre, journée « bien être en familles » à la Fondation : thème « écran en veille, sens en éveil et si on jouait autrement ? »
- Des commerciaux de chez Orange Messieurs HALGRIN Vincent (06.45.93.07.13), MASSE Stéphane (07.86.47.72.87), BOURGOIN Patrick (06.61.88.75.28), prospectent sur la commune de Rouez afin de proposer les services de la fibre Orange

Le Maire,
Ludovic ROBIDAS



La secrétaire de séance,

Céline BEAUCHAINE

Réunion du 14 juin 2023 de 19H00 à 20H00 - Bibliothèque

Personnes présentes :

- Bénévoles : Annick Tessier, François Drouin, Myriam Péan, Juliette Maniez, Marie-Annick Luzu
- Commission bibliothèque de la mairie : Céline Leroyer, Eliane Marçais
- Fondation : Faustine Massé

Personnes excusées : Rozenn Marquier, Sabrina Février, Delphine Moreau, Ghyslaine

Ordre du jour :

- Chiffres clés de l'année 2022 (SCRIB)
- Préparation de la journée bien-être en famille du 23 septembre 2023
- Animations à la bibliothèque 2023-2024
- Permanences

1. *Enquête SCRIB : les chiffres clefs de l'année 2022*

- Ouverture au public :

- Mercredi : 10H00-12H00 / 16H00-18H00
- Vendredi : 10H00-12H00
- Samedi semaine impaire : 10H00-12H00

- Nombre de jours d'ouverture en 2022 : 107

- Ouverture à l'école

- Mardi matin (maternelle) : 11H00 – 11H45
- Jeudi (maternelle et primaire) : 10H15 11H15
- Vendredi (primaire) : 14H00 – 16H15

- Tarifs :

Rouez : gratuité

Hors commune : 5€/ adulte et 2€/enfant

- Dépenses :

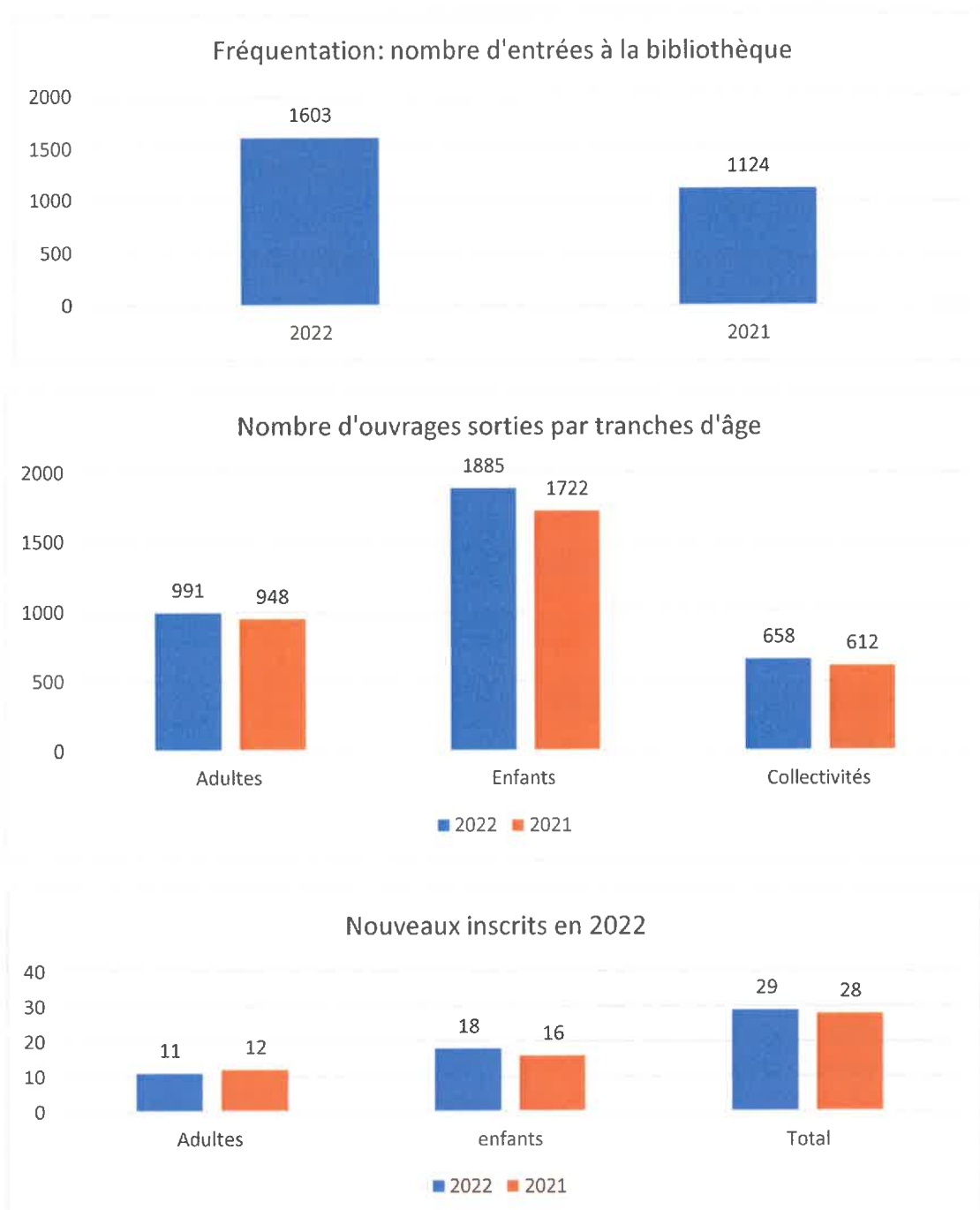
- Achat de livres : 300 €
- Dépenses d'équipement : 300 €

Fonds :

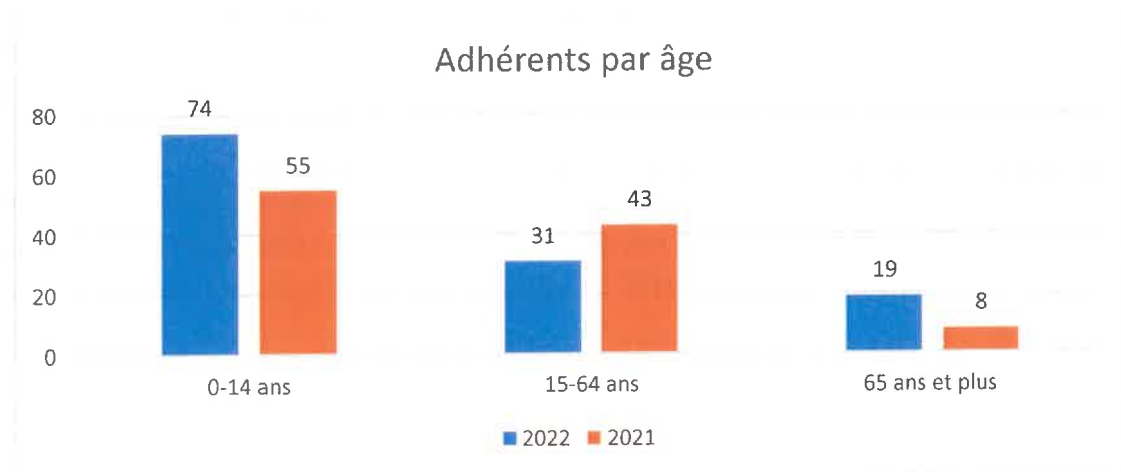
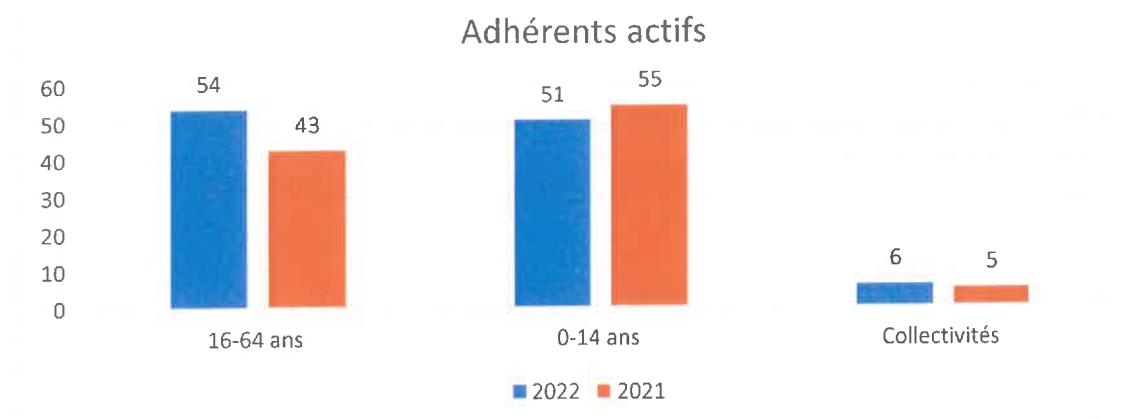
- En dépôt de Sarthe Lecture au 31 décembre 2022 : **2 333** documents
- Propre à la bibliothèque de Rouez au 31 décembre 2022 : **750** documents

Usagers et fréquentation :

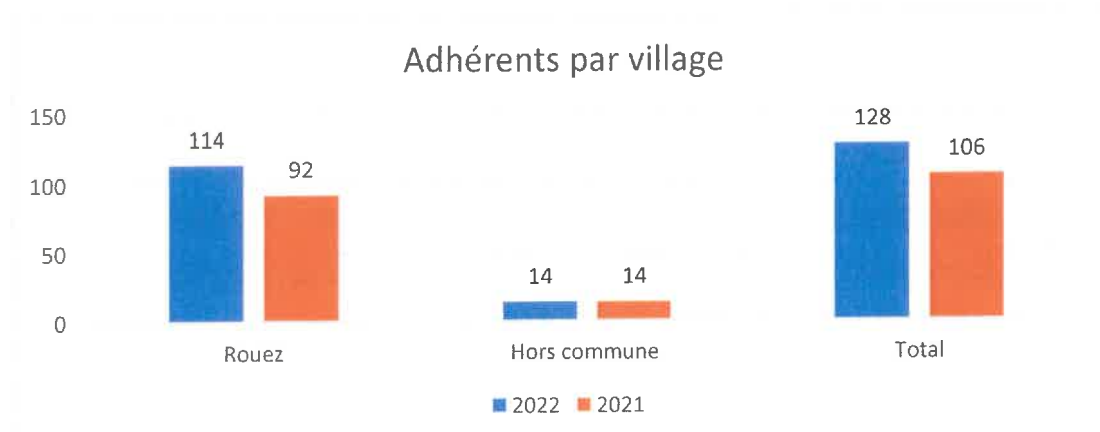
Comparaison des chiffres entre 2021 et 2022 :



On enregistre des chiffres similaires entre 2021 et 2022. On peut toutefois noter que ces chiffres sont très légèrement supérieurs à l'année précédente.



On enregistre des chiffres similaires entre 2021 et 2022. On peut toutefois noter que les variations des tranches d'âges sont principalement dues au changement d'âge des adhérents inscrits en 2021 puis en 2022.



90% des adhérents sont de Rouez. Le nombre d'adhérents extérieurs est stable. Il s'agit de familles dont les enfants sont scolarisés à Rouez ou de familles qui viennent à la bibliothèque le mercredi matin pendant qu'un autre enfant de la fratrie fait du sport au gymnase.

2. Préparation de la journée bien-être en famille du 23 septembre 2023

La journée bien-être en famille aura de nouveau lieu à Rouez, à la résidence, le samedi 23 septembre. Le thème de la journée sera « Ecran en veille, sens en éveil ».

L'équipe est volontaire pour y participer de nouveau en proposant quelques activités :

- Chasses aux livres
- Images + noms+ instruments à cacher dans la bibliothèque
- Jeux proposés par Eliane : Educ'Ecrans, énumérons le numériques, jeu la boîte à limite, jeux de cartes

3. Animations

Nous allons avoir jusqu'à la fin du mois de juillet un meuble à jeux. L'information sera diffusée sur intramuros, Facebook, à l'école au centre de loisirs et sur le panneau d'affichage de la mairie et de la bibliothèque.

La bibliothèque et l'école vont terminer ensemble le projet de lecture qui a été le fil de l'année scolaire 2022-2023. Le 04 juillet il sera dévoilé à la bibliothèque les livres gagnants. Les affiches de l'école seront ensuite exposées dans la bibliothèque. Le projet sera renouvelé l'année prochaine.

Propositions d'animations pour la période septembre 2023 et juin 2024.

- o Septembre : samedi jeux de société
- o Octobre : jeux d'échecs, de dames... Eliane va prendre contact avec une association pour proposer une initiation.
- o Novembre : Exposition autour de la musique (vinyles) et petite représentation de piano pour le grand public (un mercredi et un samedi matin). De gros coussins seront réservés pour permettre aux lecteurs de se poser pour écouter la musique.
- o Décembre : spectacle de Noël interactif à demander à Frédérique Poslaniec (compagnie théâtre tout terrain). Faustine se charge de la contacter.
- o Février-mars : exposition « moi et les autres ».
- o Avril - mai : exposition « Observons les oiseaux » (proposition de faire venir un intervenant)
- o Juin : Activité manuelle : proposition de confection de vitraux ou de confection d'œuvres d'arts en métal recyclé

Faustine et Juliette vont faire les réservations auprès de Sarthe Lecture.

Mercredi 21 juin : Faustine et Juliette ont fait les réservations auprès de Sarthe Lecture. Malheureusement plusieurs expositions sont déjà réservées pour 2023 et 2024 par d'autres bibliothèques. **Nous avons donc dû adapter le planning en fonction des disponibilités, voici le planning actualisé :**

- Octobre : jeux d'échecs, de dames. Eliane va prendre contact avec une association pour proposer une initiation (*idem à la proposition*).
- Novembre : samedi jeux de société (**initialement prévue en septembre**)
- Décembre : spectacle de Noël interactif à demander à Frédérique Poslaniec (compagnie théâtre tout terrain) (*idem à la proposition*).
- 17 janvier au 20 février : exposition « moi et les autres » (**décalage d'un mois en fonction de la disponibilité de Sarthe Lecture**).
- Mai : Activité manuelle : proposition de confection de vitraux ou confection d'œuvres d'arts en métal recyclé (**décalage d'un mois en fonction des autres animations réservées**).
- Juin : Exposition autour de la musique (vinyles) et petite représentation de piano pour le grand public (un mercredi et un samedi matin). De gros coussins sont réservés pour permettre aux lecteurs de se poser pour écouter la musique. (**Initialement prévue en novembre mais décalée en fonction de la disponibilité Sarthe Lecture**)
- Exposition « Observons les oiseaux » est empruntée pour 2023, 2024 et début 2025. **Nous l'avons donc réservée du 18 mars 2025 au 06 mai 2025.** (**Initialement prévue en mars/avril 2024 mais décalée en fonction de la disponibilité Sarthe Lecture**).

Des livres sur le Rugby devront être disponibles pour couvrir la coupe du monde de Rugby du 08 septembre au 28 octobre 2023.

Les thèmes des Jeux Olympiques/ Paralympiques accompagneront également la bibliothèque (26 juillet au 08 septembre 2024).

4. Permanences

Les bénévoles proposent de modifier l'horaire du samedi matin en fonction des besoins des lecteurs. Le nouvel horaire sera donc 10H30 – 12H30.

La bibliothèque fermera ses portes du samedi 05 août au mardi 29 août pour les congés d'été. Chaque adhérent pourra emprunter 5 livres pendant les mois de juillet et août

L'ordre du jour est épuisé.

CONSEIL D'ÉCOLE n°3
Le jeudi 22 juin 2023

Participants :

Représentants de parents élus : M LEROYER, Mme MOREAU, Mme VASSILLIERE

Les enseignants : Mmes CHAUMONT, CHEVALIER, JOSSÉ, LUZU, FEURPRIER

Représentant de la mairie : Mme MARCAIS, Mme LUZU

Invités : Mme LEPLU, Mme MOREL

Personnes excusées : M MAHOVIN (IEN), M ROBIDAS, Mme BESNARD, M DUBOIS

Ordre du jour :

1- Pilotage pédagogique

- Bilan de la fin d'année :
- Ateliers pour réorganiser le jardin notamment. Les élèves ont changé de maîtresses le temps des ateliers. Mme Chaumont a travaillé autour du vélo, Mme Chevalier sur les problèmes, Mme Luzu a fait une sensibilisation aux écrans et Mme Jossé avec Pierrette se sont occupées du jardin.
- Des visites en lien avec notre thème de l'année :
 - Visite du musée vert pour les maternelles avec une exposition sur les dinosaures
 - Visite du musée Plantagenêt pour les cycles 2 et 3
 - Visite du château de Versailles pour les CM1/CM2
 - Visite du château de Sainte Suzanne pour les maternelles et cycle 2 prévue le jeudi 29 juin
- Projet spectacle musical en collaboration avec l'école de musique
- Intervention de Mr Barré pour initiation tennis pour la classe de CP/CE1
- Cycle vélo : une belle réussite, les enseignantes sont satisfaites. Mme Jossé a commencé avec 8 pédaleurs, elle finit le cycle avec 13 nouveaux pédaleurs. Il reste 5 TPS, 2 PS et 2 MS en draisienne sur 30 élèves.

➤ Sorties orientation : cycle 3 le vendredi 30 juin à Sillé et le cycle 2 le lundi 3 juillet à Conlie

- Présentation des projets pour l'an prochain

➤ Cycle natation au jardin aquatique d'Evron :

46 élèves de la GS au CE2.

6 parents agréés pour accompagner dans l'eau + d'autres parents agréés qui se proposent d'accompagner alors que leur enfant ne fera plus le cycle natation.

Le cycle commencera dès le 15 septembre. Dates : 15 et 22 septembre, 6, 13 et 20 octobre ainsi que le 10 novembre.

Ce seront des vendredis de 14h à 15h. Nous partirons de Rouez à 13h15 et reviendrons vers 16h.

Comme cette année nous partirons directement de la résidence pour laisser le temps aux élèves qui mangent à la cantine de manger tranquillement et sereinement.

Nous rappelons les objectifs du cycle piscine dans les écoles :

La natation en maternelle (cycle 1) :

- familiariser l'enfant avec le milieu aquatique
- l'aider à développer ses capacités motrices grâce à des activités ludiques
- modifier son équilibre conditionné par le placement de la tête
- modifier son déplacement qui se fait essentiellement par les bras les jambes
- modifier sa respiration lorsque l'enfant est immergé
- contrôler ses émotions dans l'eau

La natation en élémentaire (cycle 2 et 3) :

- favoriser son intégration sociale dans le cadre d'une activité sportive ou de loisir
- développer ses capacités psychomotrices (trouver de nouveaux appuis, passer en position horizontale)
- développer sa confiance en soi (vaincre sa peur de l'eau, être autonome en milieu aquatique)

➤ Prix des lecteurs

En collaboration avec la bibliothèque qui achète l'ensemble des livres des 4 sélections (1 sélection = 6 livres). Les pochettes violettes de livre repasseront dans chaque famille pour élire le livre préféré des élèves.

Pour rappel voici les objectifs de ce projet : proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants afin de les amener à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise le vote démocratique.

➤ Conseil municipal jeunes :

En collaboration avec la municipalité de Rouez. Les CM1/CM2 mèneront une campagne à la manière des élections municipales et les élèves de CP au CM2 voteront dans les règles du vote démocratique. Une première présentation a été faite par le maire accompagnée d'une conseillère municipale aux futurs potentiels candidats.

➤ Ecole de musique : nous avons renouvelé notre souhait de retravailler avec l'école de musique.

➤ Jardin : nous poursuivrons le projet jardin. Nous avons d'ailleurs essayé d'organiser les séances autrement.

Est-il possible d'avoir une tonne à eau pour arroser ? Nous y allons tous les vendredis midis mais la tonne permettrait aux enfants de passage d'arroser le jardin.

Faire un appel auprès des parents pour réaliser un paillage ou déposer du fumier dans le jardin.

➤ Ecole et cinéma : nous allons reconduire notre inscription sur le projet

➤ Bibliothèque : les classes continueront à se rendre à la bibliothèque à chaque période.

➤ Thème de l'année autour du sport

- Demi-matinée « Je grandis »

Elle se déroulera le jeudi 6 juillet de 8h45 à 11h. Les futurs PS et les futurs nouveaux élèves des autres classes seront présents pour découvrir leur future nouvelle classe avec leur future nouvelle enseignante.

- Lien école-collège

Actuellement la cité scolaire Paul Scarron possède 2 classes de 6^e, il y en aurait peut-être 3 l'année prochaine.

Concernant les évaluations nationales, désormais les CM1 auront comme les CP, CE1 et 6^e des évaluations nationales de début d'année. Les enseignants de collège ont partagé la nécessité que les élèves de primaire travaillent plus avec la souris d'ordinateur car l'ensemble des épreuves est sur ordinateur. Le constat est tel que les élèves ont des difficultés à utiliser la souris ou encore à se repérer sur une page d'ordinateur et même de lire un texte sur écran.

Les CM2 seront accueillis au collège le mercredi 5 juillet. Lors de cette matinée, seuls les futurs 6^e

seront présents. Ils seront répartis dans leur futur groupe classe.

Madame Garnier est venue à l'école faire 2 séances d'allemand aux élèves de CM2.

Mme Chaumont est allée présenter les futurs 6^e.

2- Fonctionnement de l'école

- Répartition retenue pour l'année scolaire 2023-2024

PS/MS : 18 élèves (10+8) avec Mme Jossé

GS/CE1 : 25 élèves (17+8) avec Mme Chaumont

Les GS seront accueillis à différents moments dans la classe de PS/MS.

CP/CE2 : 21 élèves (11+10) avec Mme Luzu

CM1/CM2 : 25 élèves (12+13) avec Mme Chevalier

Nous sommes dans l'attente des enseignants qui complèteront Mesdames Chaumont et Luzu.

- Bilan financier de la coopérative scolaire

Solde aujourd'hui : 2 816.24 euros

Reste :

- Les 2 cars pour l'orientation : 174 euros
- Les entrées pour Sainte Suzanne : 380 euros

Les photos ont eu un bénéfice d'environ 650 euros.

La vente de gâteaux lors du dernier spectacle de chants : 139.82 euros

Cinéma : 220 euros

Abonnement « Mes premiers J'aime lire » : 46 euros

Musée Vert : 50 euros

+ cuisine dans les classes

- Investissements et travaux

Prises

Rideaux et/ou vidéoprojecteur

Porte manteaux dans le renforcement du local technique

Crochet pour le portail place de l'église

3- Relation avec les parents et les partenaires de l'école

- Remerciements à l'APE et aux parents

Merci à tous les parents qui se sont investis dans nos projets, qui se sont portés volontaires pour les cycles vélo et tennis pour aider à encadrer et ceux qui ont accompagné aux sorties. Cette aide est précieuse pour aller au bout de nos projets.

Merci aux membres de l'APE pour leur investissement, leur participation financière aux sorties notamment Versailles. Bravo à eux pour leurs actions mises en place.

Merci à la municipalité pour tous les transports pris en charge.

- Questions éventuelles des familles

- Pensez-vous réitérer le système des classeurs l'année prochaine, car beaucoup de feuilles abîmées, déchirées, feuilles collées dans le mauvais sens ?
- Il s'avère que parfois, certains classeurs de nos enfants sont mal ordonnés et un peu brouillon, pourriez-vous donc prendre le temps peut-être une fois à chaque fin de trimestre, d'aider vos élèves à y remettre de l'ordre ?

Après une année d'expérience, nous nous sommes rendu compte que le petit classeur était difficile pour les CP. Ils n'en auront donc pas l'année prochaine. Chaque enseignante verra son organisation mais certaines classes auront encore des petits classeurs. Il s'agit d'un apprentissage.

Les enseignantes seront davantage vigilantes sur le rangement de cet outil.

- Concernant la kermesse, et plus précisément le repas, vous serait-il possible, en lien avec l'APE, de travailler sur les repas sans déchets comme vous le faites pour certaines sorties scolaires ?

Nous ne comprenons pas vraiment pourquoi cette question nous est adressée. L'APE fait en sorte de faire des fêtes de l'école « verte », éco-responsable.